

# CONDITIONS GÉNÉRALES DU SWEET CLUB

ÉTAT AU 13  
NOVEMBRE 2019

[www.thesweetspot.ch](http://www.thesweetspot.ch)  
FB: @sweetspot.original  
INSTA: @sweetspot\_original

GRAND RUE 92 - 1820 MONTREUX - SWITZERLAND

# 1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- 1.1. Les présentes conditions générales (ci-après : les « Conditions générales ») s'appliquent au SWEET CLUB.
- 1.2. Le SWEET CLUB est le programme de fidélité récompensant les clientes et clients fidèles de Sweet Spot (ci-après : « Sweet Spot »).
- 1.3. Tous les droits liés au SWEET CLUB s'exercent exclusivement à l'égard de Sweet Spot.

## 2. ADHÉSION

- 2.1. Seules les personnes physiques peuvent adhérer au SWEET CLUB.
- 2.2. L'adhésion est enregistrée au nom d'un détenteur / d'une détentrice du compte du SWEET CLUB (ci-après : le « Membre »).

## 3. POINTS DE FIDÉLITÉ

- 3.1. CHF 1.- (un franc suisse) dépensé au sein d'un point de vente suisse de Sweet Spot pour l'achat de liquide ou d'accessoire donne droit au Membre à 1 (un) point de fidélité.
- 3.2. CHF 1.- (un franc suisse) dépensé au sein d'un point de vente suisse de Sweet Spot pour l'achat de cigarettes électroniques donne droit au Membre à 0.5 (un demi) point de fidélité.
- 3.3. Les achats réglés au moyen d'un bon cadeau ou de tout autre bon de réduction ne donnent droit à aucun point.
- 3.4. Les achats réglés en devises étrangères sont convertis en francs suisses sur la base du taux de change suivant: 1CHF = 1€.

## 4. PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

- 4.1. Les points de fidélité sont cumulables au cours d'une période de référence de 12 mois (ci-après : la « Période de référence »).
- 4.2. La période de référence débute le jour de l'adhésion.

## 5. COLLECTE DES POINTS DE FIDÉLITÉ

- 5.1 Les points de fidélité peuvent être collectés dans tous les points de vente de Sweet Spot de Suisse, par annonce du Membre à la caisse desdits points de vente de son appartenance au SWEET CLUB.
- 5.2 Les points sont crédités sur le compte du Membre. La collecte des points est

limitée aux quantités d'achats usuelles d'une personne privée.

5.3. Le solde de points de fidélité cumulés par le Membre peut être demandé en tout temps au personnel d'un point de vente suisse de Sweet Spot

## **6. UTILISATION DES POINTS**

### **6.1. Liquid Status ou Card**

Le statut Liquid est acquis au Membre qui cumule 100 points de fidélité au cours de la Période de référence.

Le statut de Liquid donne droit à :

- Une réduction cumulable de 10 Chf pour chaque 100 points de fidélité acquis sur tous les liquides et accessoires proposés par Sweet Spot.
- Une réduction cumulable de 5 Chf pour chaque 100 points de fidélité acquis sur toutes les cigarettes électroniques proposées par Sweet Spot.

Dès le bon de réduction précité émis, les points de fidélité ayant donné droit au bon de réduction sont intégralement déduits du solde du compte du Membre.

### **6.2. Gold Status ou Card**

Le statut Gold est acquis au Membre qui cumule 1'000 points de fidélité au cours de la Période de référence.

Le statut Gold donne droit à :

- Une réduction cumulable de 10 Chf pour chaque 100 points de fidélité acquis sur tous les liquides et accessoires proposés par Sweet Spot.
- Une réduction cumulable de 5 Chf pour chaque 100 points de fidélité acquis sur toutes les cigarettes électroniques proposées par Sweet Spot.
- Un cadeau surprise.

Dès le bon de réduction précité émis, les points de fidélité ayant donné droit au bon de réduction sont intégralement déduits du solde du compte du Membre.

# 7. PROTECTION DES DONNÉES

## 7.1. Données personnelles

Dans le cadre du SWEET CLUB, Sweet Spot collecte et traite des données personnelles du Membre. Les données personnelles du Membre sont susceptibles d'être collectées et traitées tant et si longtemps que le Membre appartient au SWEET CLUB. Sweet Spot peut être amené à distinguer les données de certains Membres ou groupes de Membres.

Les données collectées et traitées dans le cadre du SWEET CLUB proviennent des informations communiquées par le Membre et peuvent inclure, mais ne seront pas nécessairement limitées à :

- des données d'identification personnelles (p. ex. : nom, date de naissance) ;
- des adresses ou données de contact (p. ex. : adresse postale ou de courriel, numéro de téléphone) ;
- des données ressortant de pièces d'identité (p. ex. : passeport, carte d'identité, permis de conduire) ;
- des données relatives aux achats du Membre, notamment ceux donnant droit à des points de fidélité ;
- des données relatives à l'utilisation des points de fidélité.

## 7.2. Traitement des données personnelles

Dans le respect du cadre disposé par la loi fédérale sur la protection des données (LPD ; RS 235.1), les données personnelles collectées par Sweet Spot sont susceptibles d'être utilisées notamment :

- à des fins d'analyse du panier d'achat du Membre (établissement d'un profil client) ;
- à des fins d'actions publicitaires personnalisées ;
- à des fins d'analyse statistique ou stratégique (p. ex. : en vue du retrait ou de l'ajout d'un produit) ;
- afin de contacter le Membre ;
- en cas de communication demandée par des autorités ou ressortant de toute obligation légale ;
- dans l'hypothèse où les données personnelles s'avéreraient nécessaires à la défense des intérêts de Sweet Spot.

## 8. RÉSILIATION

- 8.1.** Le Membre peut résilier en tout temps son appartenance au SWEET CLUB.
- 8.2.** La résiliation du Membre doit prendre la forme écrite et être transmise, avec une copie de sa carte d'identité ou de son passeport, à l'adresse Wish Project Grand rue 92 1820 Montreux ou à [info@thesweetspot.ch](mailto:info@thesweetspot.ch).
- 8.3.** Les points de fidélité déjà collectés ne donnent droit à aucune indemnisation

## 9. EXCLUSION

- 9.1.** Le Membre qui ne collecte pas de points pendant deux ans est susceptible d'être exclu du SWEET CLUB.
- 9.2.** Le renouvellement de l'adhésion au SWEET CLUB est possible en tout temps.
- 9.3.** Sweet Spot se réserve également le droit d'exclure en tout temps des Membres du SWEET CLUB, notamment en cas d'abus ou de non-respect des présentes Conditions générales, sans préavis ni motifs.
- 9.4.** Les points de fidélité déjà collectés ne donnent droit à aucune indemnisation.

## 10. SUPPRESSION AUTOMATIQUE DU COMPTE

Le compte du Membre dont les points de fidélité n'ont pu être délivrés pendant deux ans, ainsi que tous les points de fidélité correspondant à ce compte, sont supprimés de manière définitive.

## 11. RESPONSABILITÉ

Sweet Spot décline toute responsabilité pour tous les dommages résultant de l'adhésion ou de l'utilisation par le Membre du SWEET CLUB, incluant, mais non limité :

- a.** aux dommages indirects ou consécutifs de quelque nature qu'ils soient ;
- b.** aux dommages qui résultent de la violation des obligations prévues par les présentes Conditions générales ;
- c.** aux dommages dus à l'impossibilité pour le Membre d'utiliser les points collectés dans le cadre du SWEET CLUB ;
- d.** aux dommages en rapport avec d'éventuels offres ou prestations de tiers ;
- e.** aux dommages découlant de l'utilisation de moyens de communication électroniques ;
- f.** aux dommages causés par l'utilisation abusive par un tiers des points collectés dans le cadre du SWEET CLUB.
- g.** aux dommages couverts par une assurance.

## 12. MODIFICATIONS DES CONDITIONS GÉNÉRALES

12.1. Sweet Spot se réserve le droit d'apporter en tout temps des modifications au SWEET CLUB, de mettre un terme à celui-ci ou de suspendre temporairement l'octroi de points de fidélité notamment en cas de force majeure ou de panne d'ordre technique.

12.2. Sweet Spot se réserve également le droit d'apporter, en tout temps et sans préavis, des modifications aux présentes Conditions générales.

12.3. Les Conditions générales en vigueur sont consultables en permanence à l'adresse [thesweetspot.ch](https://thesweetspot.ch) et sont considérées comme acceptées par le Membre.

## 13. DROIT APPLICABLE, EXÉCUTION ET FOR

13.1. Les relations entre Sweet Spot et sa clientèle sont exclusivement soumises au droit suisse.

13.2. Le lieu d'exécution des obligations contractuelles découlant du SWEET CLUB est Montreux.

13.3. Tout litige découlant des présentes Conditions générales aura pour for Montreux, tout recours au Tribunal fédéral demeurant réservé.